

COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE
Lotissement : "Les Hauts de la Princi re"

COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE
Lotissement : "Les Hauts de la Princi re"

AMENAGEUR : SARTHE HABITAT

COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE
Lotissement : "Les Hauts de la Princièrre"

AMENAGEUR : SARTHE HABITAT

PLAN DE VENTE DU LOT n° 53

COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE
Lotissement : "Les Hauts de la Princièrre"

AMENAGEUR : SARTHE HABITAT

PLAN DE VENTE DU LOT n° 53



ECHELLE : 1/250



ECHELLE : 1/250

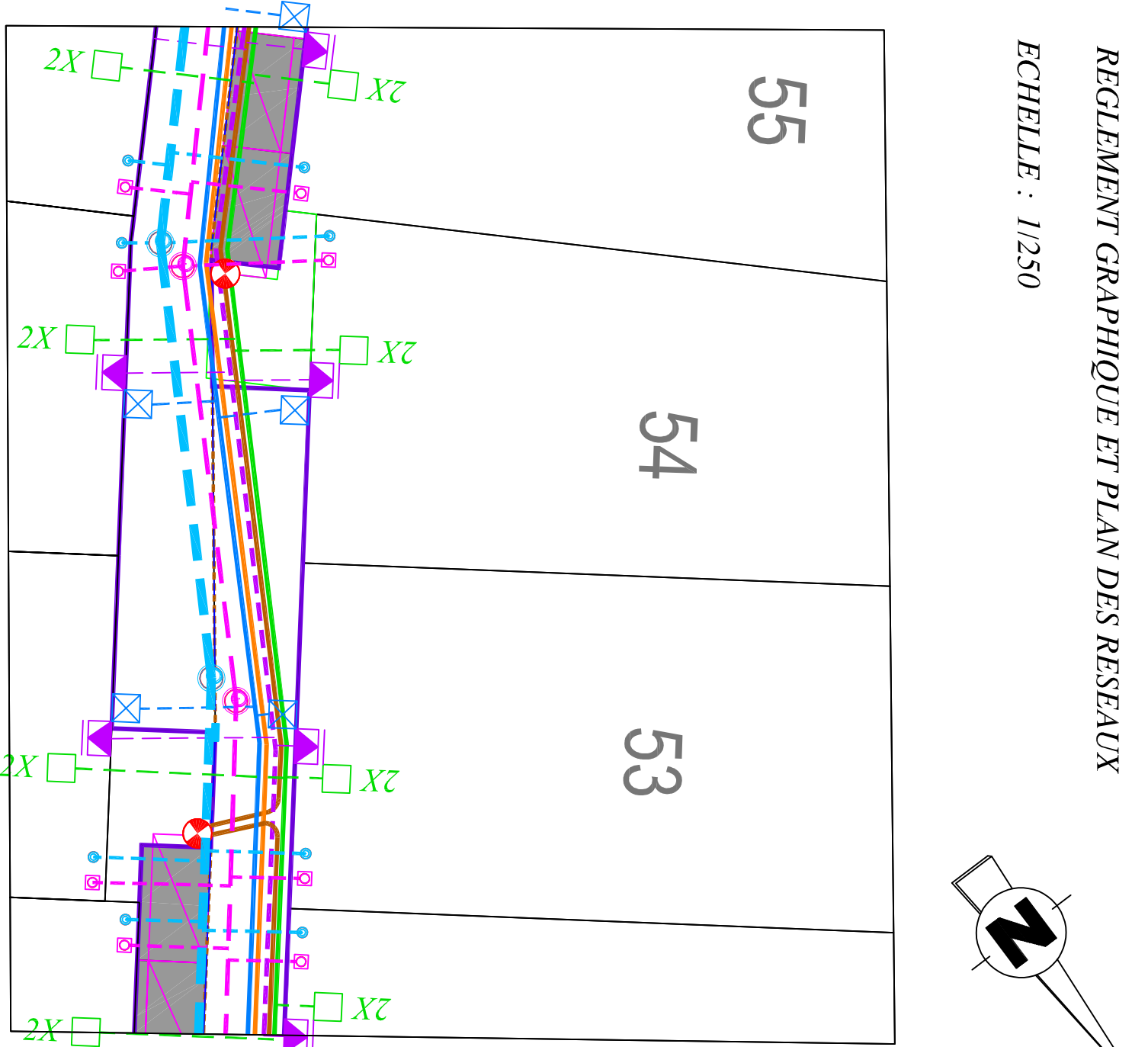
REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1/250



REGLEMENT GRAPHIQUE ET PLAN DES RESEAUX

ECHELLE : 1/250



6.00 Accès de lot imposé, largeur selon cotation indiquée au plan



Arbre



Axe de faîtage



Principe d'implantation des abris de jardin



Zone constructible Primaire

Zone constructible Secondaire



Cotation de la largeur de la zone



Haie champêtre plantée dans le cadre de l'aménagement - Obligation de maintien et d'entretien à charge de l'acquéreur-
Continuité à préserver en cas d'implantation d'annexe



- Obligation d'accompagnement végétal de la clôture à charge de l'acquéreur - Continuité à assurer en cas d'implantation d'annexe

NOTA: L'emplacement des branchements est figuratif et devra être vérifié avant tout projet de construction. L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte des différents niveaux après travaux VRD (tant en ce qui concerne les cotes terrain naturel que les cotes chaussées projet).